

Monsieur le député

Monsieur le président du département

Madame la représentante de la Région Auvergne Rhône Alpes

Monsieur le président de la communauté de communes et du syndicat mixte Beaujolais

Mesdames et messieurs les maires ou leurs représentants

Mesdames et messieurs les élus

Mesdames et messieurs, chers lucenois, chers invités

Ce mois d'avril 2018 se termine par deux évènements heureux :

Le premier a eu lieu le 17 avril, nous avons appris que le Géopark Beaujolais est labélisé par l'UNESCO. Cette nouvelle, attendue depuis longtemps est une joie immense pour tous les acteurs qui ont œuvré à cette labélisation depuis plusieurs années et pour nous tous, habitants du territoire Beaujolais.

Cette labellisation internationale est une chance pour tout le Beaujolais, une reconnaissance des atouts de notre territoire. Elle sera un avantage supplémentaire dans le développement touristique de notre région.

Le second évènement heureux se déroule aujourd'hui : nous inaugurons un géosite du Géopark : notre carrière de pierre blanche.

Ce lieu, cette carrière, nous sommes tous passés à proximité au détour d'une promenade, en nous rendant à la Madone, ou encore en passant route de Lachassagne. Nous avons presque oublié qu'ici, des hommes ont passé des heures, des journées, des années à en exploiter ses ressources.

Plongeons-nous quelques minutes dans le passé.

Imaginons, Lucenay, village paisible, où vivent des propriétaires, souvent de petites parcelles, qui sont à la fois maraichers, agriculteurs, producteurs de céréales et tailleurs de pierres.

L'industrie de la pierre fait partie de l'économie du village depuis le moyen âge. Une dizaine de carrières, toutes situées à la même altitude 220 m , jalonnent Lucenay. Si ces carrières fonctionnent depuis la nuit des temps, les romains déjà utilisaient ce calcaire oolithique, c'est au début du XIX ème siècle, qu'elles sont en plein essor.

On bâtit beaucoup dans les petites villes alentours et à Lyon et la demande en pierres de Lucenay est abondante. Les pierres servent à la construction d'une partie de notre dame des marais à Villefranche, d'une partie de Anse, des Chartreux à Lyon, ou encore du dépôt de la mendicité et pour bien d'autres bâtiments encore. Elles servent aussi à la fabrication de mobilier urbain et religieux : parapets, bénitiers par exemple.

La commune elle-même fournit un débouché pour cette industrie. En 1835, les carrières fournissent le matériau de clôture du cimetière, en 1866, l'école de filles et en 1867, la municipalité fait construire un puits.

Sans oublier les nombreuses constructions privées. Lucenay, à cette époque, s'agrandit, s'embellit.

Ces carrières appartiennent à des maitres carriers. Les noms de Joseph Berger, Jean Marie Guillaume, ou Alexandre Pernet ne seront pas inconnus pour certains d'entre vous. Ces maitres carriers possèdent le moyen de production, sont entrepreneurs et savent travailler la pierre.

Ils emploient des nombreux ouvriers, des résidents(les lucenois) mais aussi des travailleurs de passage.

Imaginons maintenant, dans ce lieu, le bruit des pelles, des coins de fer, des crics, des barres à mines qui tapent la pierre, ou encore, le bruit des explosifs, utilisés parfois.

Imaginez le travail des ouvriers, du lever du jour au coucher du soleil, qui sont payés au forfait deux fois dans l'année. Ces ouvriers extraient des blocs de pierre, les découpent et préparent le travail des tailleurs de pierres, plus habiles et plus qualifiés. Ces derniers utilisent des outils tels des marteaux, des équerres, des ciseaux pour travailler la pierre.

On retrouve dans les archives, l'existence d'une grève en 1870. Les ouvriers demandent un tarif à l'heure et le paiement des salaires une fois par mois. Ils revendiquent l'allègement des journées de travail à 14H en été, et un horaire pour une pause déjeuner et diner.

Ces pierres ainsi taillées, partaient pour les villes alentours, chargées sur des voitures de pierres qui endommageaient les chemins ruraux. On retrouve dans les compte rendu des conseils municipaux de l'époque, la mise en place d'une redevance spéciale, due par les entrepreneurs pour l'entretien des chemins, ou encore l'interdiction de déposer les déchets de pierres sur les chemins, pour éviter tous les problèmes de circulation que subissaient les populations locales.

Finalement l'histoire est toujours la même.

Revenons maintenant en 2013. La plupart des carrières ont été comblées, l'urbanisation s'est développée autour de ces anciennes fosses. Monsieur Grangeon, charpentier, alors propriétaire et habitant de la parcelle de cette ancienne carrière décède.

Les conseillers municipaux, conscients de l'intérêt historique et patrimonial du lieu, délibèrent pour acheter cette parcelle.

Parallèlement, à cette même période, débute le projet de Gèoparc Beaujolais. Chantal Pégaz, que tout le monde connaît, actuellement suppléante de Bernard Perrut, notre député, donne l'impulsion et les

membres du syndicat mixte Beaujolais notamment, s'attèlent avec ferveur à ce projet de labellisation.

Dans ce nouveau contexte, les élus convaincus, dans leur grande majorité, par cette démarche de Géoparc Beaujolais, conscients de l'intérêt géologique de notre sol, de la singularité de cette pierre blanche, lumineuse dans le territoire des pierres dorées débutent une réflexion sur la mise en valeur de ce patrimoine. C'est ainsi, qu'en 2015, la commune dépose le nom Lucenay village lumière auprès de l'Inpi. Label, qui reprend l'étymologie de Lucenay, sa situation géographique, face au soleil levant, et ce calcaire oolithique qui apparaît dans de nombreux bâtiments lyonnais.

La municipalité a continué le travail de sécurisation, débuté en 2014, de nettoyage, de mise en lumière.

L'objectif de la commune était de rendre ce site accessible et visible par le public, et nous avons travaillé sur deux axes :

- Premier axe : faire en sorte que cette carrière soit un lieu pédagogique, éducatif, s'inscrivant pleinement dans la démarche géoparc en devenant un Géosite. Des recherches historiques sont en cours. Je remercie les lucenois qui ont accepté de mettre à notre disposition des documents. Je remercie la famille Bosse Platière, Jean, plus particulièrement, descendants d'Alexandre Pernet, dernier maître carrier ayant exploité ce site, qui nous a transmis notamment la patente de cette carrière, des relevés de géomètre, des carnets de commande.

En juillet dernier nous avons, en partenariat avec l'association Patrimonia, accueilli un chantier « jeunes » qui a remis à nu, l'ancienne loge de carrier d'Alexandre Pernet sur la partie haute de la carrière. Je remercie tous les élus et les bénévoles qui s'investissent dans cette restauration. Je remercie également toutes les entreprises qui ont travaillé parfois avec passion sur

ce lieu. La carrière pourra recevoir les écoles, les visiteurs et pourquoi pas accueillir des guides conférenciers.

A l'avenir, nous travaillerons en réseau avec les géosites des alentours, avec l'espace pierres folles bien sûr. Des parcours découvertes ont été déterminés par les conseillers municipaux de la commission carrière avec l'aide précieuse du syndicat mixte Beaujolais. Je voudrais remercier Clément Cazé, et plus particulièrement Marie Lyse Bailhache qui nous accompagne, nous oriente, nous encadre dans nos réflexions et nos actions.

- Le deuxième axe : faire en sorte que cette carrière, notre perle blanche, comme nous aimons à le dire, soit un lieu de vie, d'animations festives et culturelles. Elle nous offre une acoustique magnifique, un cirque visuel de toute beauté en plein cœur de village. Des spectacles pourront être organisés 1 à 2 fois par an et les associations pourront y organiser des animations.

Je remercie tous les financeurs qui nous ont soutenu dans ce projet. Sans eux, cette inauguration n'aurait pas lieu aujourd'hui, car la commune, seule, n'aurait pu porter financièrement le projet.

Je remercie l'Etat, qui nous a aidé à hauteur de 25 % plus spécialement pour l'achat des lieux, la sécurisation et l'aménagement.

Je remercie la Région, qui nous a subventionné dans le cadre du contrat de développement durable de Rhône Alpes, à hauteur de 30 % des dépenses de valorisation du patrimoine, de la mise en valeur du site.

Je remercie également le département qui nous a alloué la somme de 7000 euros en 2017 pour la mise en lumière en 2016.

Ce site sera évolutif, nous réfléchissons à un jardin botanique, et une table d'orientation sur le haut car la vue par temps clair sur les alpes, le mont blanc et la vallée de la Saône est magnifique.

Vous le constatez, Lucenay s'est enrichi d'un géosite dans le cadre du géopark Beaujolais labellisé Unesco. C'est une deuxième vie qui commence pour cette carrière.

Notre village lumière, de pierres blanches, qui surprend souvent les visiteurs est une pépite blanche au milieu des Pierres Dorées. Nous devons être fiers de ce lieu, fier de la beauté de notre place de l'église, de nos rues et ruelles, de nos puits, de nos croix, de notre fontaine, de notre patrimoine et nous devons veiller à l'entretenir, et à le faire découvrir et l'expliquer.

Mesdames et messieurs les Lucenois, vous êtes, nous sommes, les meilleurs ambassadeurs pour faire connaître notre village et au-delà, tout le territoire Beaujolais. Le Beaujolais c'est une terre, ce sont des femmes et des hommes qui ont construits nos villages, qui les animent, qui façonnent nos paysages et qui en font un territoire animé, un territoire viticole, un territoire avec un riche patrimoine.